



ANNEXE AU REGLEMENT DE SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

TARIFS 2024

Désignation	Unité	Prix HT	Prix TTC
Contrôle des installations d'assainissement non collectif lors de la vente d'un bien immobilier (à la charge du propriétaire vendeur ou de la personne ayant sollicité le contrôle)	Forfait	150,00 170,00	165,00 187,00
Contrôle de conception et d'implantation d'un système d'assainissement non collectif relatif au projet de construction d'une construction neuve	Forfait	100,00 110,00	110,00 121,00
Contrôle de conception et d'implantation d'un système d'assainissement non collectif dans le cadre de la réhabilitation d'un immeuble existant	Forfait	100,00 110,00	110,00 121,00
Contrôle de bonne exécution d'un système d'assainissement non collectif relatif au projet de construction d'une construction neuve	Forfait	100,00 110,00	110,00 121,00
Contrôle de bonne exécution d'un système d'assainissement non collectif dans le cadre de la réhabilitation d'un immeuble existant	Forfait	100,00 110,00	110,00 121,00
Contrôle diagnostic ou périodique des installations d'assainissement non collectif eaux usées d'un immeuble existant	Forfait	150,00 170,00	165,00 187,00
Pénalité annuelle pour non-conformité ou non réalisation des travaux d'un système d'assainissement non collectif	Forfait	600,00 850,00	600,00 850,00
Déplacement injustifié d'un agent suite à constatation des travaux non finalisés	Forfait	60,00 65,00	72,00 78,00
Contre visite dans le cadre de la vente d'un bien immobilier (à la charge du propriétaire vendeur ou de la personne ayant sollicité le contrôle)	Forfait	60,00 65,00	72,00 78,00

Les tarifs sont révisables le 1^{er} Janvier de chaque année.